

UTM  
**3075**

RENDEMENT  
BOISS/AC  
**279,70**

\$/ACRE  
**1385,91**

COOPÉRATEUR	Peter Dimmers	TYPE DE SOL	Sandy Clay Loam	POPULATION	34 000
LIEU	Ingersoll, ON	DRAINAGE	Well Drained	RÉCOLTE PRÉCÉDENTE	Soybeans
DOSSIER	142588	IRRIGATION	No	DATE DE SEMIS	05/07/2024
TYPE DE PARCELLE	Strip	LARGEUR DU RANG	30,00	DATE DE LA RÉCOLTE	10/17/2024
DIRECTEUR RÉGIONAL		DÉTAILLANT	WELLBURN AGROMART LTD.		

MARQUE	VARIÉTÉ	VÉRIFIER	POPULATION À LA RÉCOLTE	HUMIDITÉ	RENDEMENT	POIDS SPÉCIFIQUE	\$/ACRE*	VERSE (TIGE DU MAÏS)	VERSE RACINAIRE (MAÏS)	RANG
DEKALB	DKC48-08RIB	FALSE	35000	22,6	236,9	54,2	1212,93			21
PRIDE	A6566G8 RIB	FALSE	34000	21,2	244,9	56,8	1271,03			16
PRIDE	A6580G4 RIB	FALSE	33000	22,9	237,4	54,2	1211,93			20
PRIDE	A6694G2 RIB	FALSE	33000	22,7	231,4	57,1	1183,61			22
PRIDE	K4709SSP	FALSE	34000	22,8	253,7	53,1	1296,41			12
PRIDE	K4815VT4PRIB	FALSE	34000	23,8	217,8	53,6	1102,07			23
PRIDE	A6975G2	FALSE	35000	25,4	272,8	51,7	1358,54			3
PRIDE	F4901DV	FALSE	34000	25,9	279,7	52,9	1385,91			1
PRIDE	A7199C9 RIB	FALSE	32000	23,8	243,3	52,7	1231,10			18
PRIDE	A7197G8 RIB	FALSE	34000	26,1	243,2	55,0	1202,62			19

PRIDE	A7275G2	FALSE	34000	24,9	278,3	51,7	1392,89	2
PRIDE	A7388G8 RIB	FALSE	34000	26,1	246,1	52,8	1216,96	14
PRIDE	A7373G2 RIB	FALSE	35000	24,0	264,3	53,5	1334,71	9
DEKALB	DKC49-09RIB	FALSE	35000	23,5	263,8	56,8	1338,79	10
DEKALB	EXP	FALSE	34000	22,6	269,9	51,3	1381,89	6
DEKALB	DKC50-30RIB	FALSE	35000	23,9	248,9	56,7	1258,19	13
DEKALB	DKC101-14RIB	FALSE	33000	24,2	272,2	52,2	1371,89	4
DEKALB	DKC101-33RIB	FALSE	34000	24,0	254,7	52,5	1286,23	11
DEKALB	DKC53-60RIB	FALSE	34000	23,6	265,6	53,1	1346,59	7
DEKALB	DKC52-52RIB	FALSE	34000	27,1	244,3	54,3	1195,85	17
DEKALB	EXP	FALSE	33000	23,5	271,4	54,9	1377,36	5
DEKALB	DKC103-07RIB	FALSE	35000	23,8	264,9	55,3	1340,39	8
DEKALB	DKC48-08RIB	FALSE	35000	20,9	245,2	56,0	1276,27	15
MOYENNES DE LA PARCELLE				23,88	254,38	54,02	1285,83	

\* Les montants par acre sont basés sur un prix à **5,50 \$** le boisseau, moins 0,040 \$ par point d'humidité au-dessus de 15 %.

- L'expérience de pointe de Semences Pride est soumise à l'obtention d'une licence.

Toutes les commandes et les ventes sont assujetties aux conditions générales de vente de Semences PRIDE, lesquelles comprennent, entre autres, la limitation de garantie et de recours, ainsi que les restrictions concernant la zone agronomique et l'année de semis. De temps à autre, les conditions générales de vente peuvent faire l'objet de modifications, sans préavis. PRIDE® et son logo, P® et son logo, Advantage AcreMD, et Pride Advantage AcreMD et son logo sont des marques déposées de Ag Reliant Genetics Inc. Les caractéristiques des produits sont déterminées par PRIDEMD. Elles sont basées sur des comparaisons à d'autres produits PRIDE (et non à des produits de la concurrence) lors d'essais menés au champ par Semences PRIDE. Les résultats individuels peuvent varier. La performance peut varier d'un site à un autre, et d'une année à l'autre. Ce résultat peut ne pas être un indicateur des résultats que vous pouvez obtenir puisque les conditions locales de croissance, le sol et les conditions climatiques peuvent varier. Les producteurs devraient, dans la mesure du possible, évaluer les données obtenues à plusieurs endroits et sur plusieurs années.

TOUJOURS LIRE ET RESPECTER LES DIRECTIVES APPARAISSANT SUR L'ÉTIQUETTE DU PESTICIDE. L'utilisation d'un produit pesticide sans respecter les directives de l'étiquette constitue une violation de la loi fédérale. TOUTES LES FORMULATIONS de dicamba ou de glyphosate NE SONT PAS approuvées pour utilisation sur la culture avec les produits de soya Roundup Ready<sup>®</sup> Xtend<sup>®</sup>. N'UTILISER QUE DES PRODUITS SPÉCIFIQUEMENT ÉTIQUETÉS ET APPROUVÉS POUR DE TELLES UTILISATIONS. Contactez l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) pour toutes les questions concernant le statut d'homologation des produits herbicides dicamba, pour utilisation sur les soya Roundup Ready<sup>®</sup> Xtend<sup>®</sup> ou sur les produits avec la technologie XtendFlex<sup>®</sup>. La technologie Roundup Ready<sup>®</sup> Xtend<sup>®</sup> contient des gènes qui lui confèrent une tolérance au glyphosate. Les soya Roundup Ready<sup>®</sup> Xtend<sup>®</sup> contiennent des gènes qui leur confèrent la tolérance au glyphosate et au dicamba. Le glyphosate tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au glyphosate. Le dicamba tuera les cultures qui ne sont pas tolérantes au dicamba. Communiquez avec votre détaillant Bayer, consultez le Guide Bayer d'utilisation de la technologie, appelez le service d'assistance technique au 1-888-283-6847 pour connaître les programmes recommandés de suppression des mauvaises herbes sous le système de culture Roundup Ready<sup>®</sup> Xtend. RIB Complete<sup>®</sup>, Roundup Ready<sup>®</sup> Xtend<sup>®</sup>, Roundup Ready<sup>®</sup> Yield<sup>®</sup>, Roundup Ready<sup>®</sup>, SmartStax<sup>®</sup>, VT Double PRO<sup>®</sup> et XtendFlex<sup>®</sup> sont des marques déposées du groupe Bayer. Utilisés sous autorisation. LibertyLink<sup>®</sup> et le dessin de la goutte d'eau sont des marques de commerce de BASF. Utilisés sous autorisation. Herculex<sup>®</sup> est un produit de Dow AgroSciences LLC. Utilisé sous autorisation. Bayer CropScience est membre de CropLife Canada. Bayer est membre du groupe Excellence Through Stewardship (ETS). Les produits Bayer sont commercialisés conformément aux normes de mise en marché responsable de l'ETS et à la politique de Bayer concernant la commercialisation des produits végétaux issus de la biotechnologie dans les cultures de base. L'importation de ces produits a été approuvée dans les principaux marchés d'exportation dotés de systèmes de réglementation compétents. Toute récolte ou matière obtenue à partir de ces produits ne peut être exportée, utilisée, transformée ou vendue que dans les pays où toutes les approbations réglementaires nécessaires ont été accordées. Il est illégal, en vertu des lois nationales et internationales, d'exporter des produits contenant des caractères issus de la biotechnologie dans un pays où l'importation de telles marchandises n'est pas permise. Les producteurs devraient communiquer avec leur négociant en grains ou acheteur de produit pour confirmer, auprès de leurs manutentionnaires de grains, la politique de ces derniers relativement à l'achat de ces produits. Excellence Through Stewardship<sup>®</sup> est une marque déposée d'Excellence Through Stewardship.

